

ÉCRIRE À SUMER

L'invention du cunéiforme

Du même auteur

Anthropologie et anthroponymie de Nuzi
(avec Elena Cassin)
Malibu, Undena Publ., 1977

La Chute d'Akkadé, l'événement et sa mémoire
Berlin, D. Reimer Verlag, 1986

Chroniques mésopotamiennes
Les Belles Lettres, 1993

«L'Antiquité» in *L'Histoire du monde*
(sous la dir. de C. Mossé)
Larousse, 1993

La Mésopotamie
Les Belles Lettres, 2002

L'Origine de la monnaie
(sous la dir. d'Alain Testart)
Ouvrage collectif
Errance, 2002

La Tour de Babylone
Que reste-t-il de la Mésopotamie ?
Seuil, 2003

Dictionnaire archéologique de la Bible
(avec Shimon Gibson et Abraham Negev)
Hazan, 2006

«Le corps écrit. La victime dans le sacrifice
divinatoire en Mésopotamie»
in Du Corps au texte
(éd. par Brigitte Baptandier et Giordana Charuty)
Société d'ethnologie de Nanterre, 2008

«L'Invention de l'écriture en Mésopotamie
et le renforcement du prestige des élites» in *Le Prestige*
(éd. par Frédéric Hurllet, Isabelle Rivoal et Isabelle Sidéra)
Éditions de Boccard, 2014

JEAN-JACQUES GLASSNER

ÉCRIRE À SUMER

L'invention du cunéiforme

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE

ÉDITIONS DU SEUIL
57, rue Gaston-Tessier - Paris XIX^e

Ce livre est publié dans la collection
L'UNIVERS HISTORIQUE

*A la mémoire de Daniel Schlumberger
et Henri Seyrig*

ISBN 978-2-02-143799-7

© Éditions du Seuil, avril 2000

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

« (...) l'écriture elle-même ne nous paraît associée de façon permanente, dans ses origines, qu'à des sociétés qui sont fondées sur l'exploitation de l'homme par l'homme. »

C. Lévi-Strauss, dans G. Charbonnier, *Entretiens avec C. Lévi-Strauss. Primitifs et civilisés*, Paris, 1961, p. 33.

« Pour autant que l'on sache dans l'état présent des recherches, c'est en un nombre fort restreint de sociétés qu'apparaît l'écriture. Et, dans tous les cas, elle semble étroitement liée à une complexité particulière des rapports humains et à un réseau finement tissé de hiérarchies, caractéristiques de sociétés sédentaires à économie fortement structurée. Il ne s'agit donc pas, cette fois, d'un développement naturel, encore moins d'une propriété définitoire. »

C. Hagège, *L'Homme de paroles*, Paris, 1985, p. 74.

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

Sauf indication contraire, les dates s'entendent avant notre ère.

Le sumérien est en minuscule d'imprimerie ; l'akkadien est en italique.

Il n'y a pas de voyelles muettes. La voyelle u vaut pour ou. Les consonnes s'articulent toutes et sont généralement dures. La marque ' désigne une occlusion glottale ; ḫ et ḥ traduisent un son fricatif ; š et ś équivalent à ch ; q, ṣ et ṭ rendent des nuances emphatiques. L'accent circonflexe ou le trait horizontal au-dessus d'une voyelle en soulignent la longueur. Les indices numériques placés en bas et à droite d'une syllabe sont des conventions entre assyriologues, ils n'ont aucune incidence sur la prononciation. Les textes entre crochets sont des restitutions.

- AAASH* *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungariae*
AASOR *Annual of the American Schools of Oriental Research*
AfO *Archiv für Orientforschung*
AION *Annali Istituto Orientale di Napoli*
AJA *American Journal of Archaeology*
AMI *Archaeologische Mitteilungen aus Iran*
AOAT *Alter Orient und Altes Testament*
AOF *Altorientalische Forschungen*
AS *Assyriological Studies*
ASJ *Acta Sumerologica Japanensis*
ATU *Archaische Texte aus Uruk* soit :
ATU 1 : A. Falkenstein, *Archaische Texte aus Uruk*, Berlin-Leipzig, 1936
ATU 2 : voir *ZATU*
ATU 3 : R. K. Englund et H. J. Nissen, *Die lexikalischen Listen der archaischen Texte aus Uruk*, Berlin, 1993
ATU 5 : R. K. Englund, *Archaic Administrative Texts from Uruk*, Berlin, 1994
- BaM* *Bagdader Mitteilungen*
BBVO *Berliner Beischriften zum Vorderen Orient*
BCSCM *Bulletin of the Canadian Society for Mesopotamian Studies*
BIN *Babylonian Inscriptions in the Collection of J. B. Nies, Yale University*
Bi. Or. *Bibliotheca Orientalis*
DAFI *Délégation Archéologique Française en Iran*

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

FAOS	<i>Freiburger Altorientalische Studien</i>
HUCA	<i>Hebrew Union College Annual</i>
JA	<i>Journal Asiatique</i>
JCS	<i>Journal of Cuneiform Studies</i>
JEOL	<i>Jahrbuch Ex Oriente Lux</i>
JESHO	<i>Journal of Economic and Social History of the Orient</i>
JNES	<i>Journal of Near Eastern Studies</i>
MDAI	<i>Mémoires de la Délégation Archéologique en Iran</i>
MDOG	<i>Mitteilungen der Deutschen Orient Gesellschaft</i>
MDP	<i>Mémoire de la Délégation en Perse</i>
MEE	<i>Materiali Epigrafici di Ebla</i>
MSL	<i>Materials for the Sumerian Lexicon</i>
MSVO	<i>Materialien zu den Frühen Schriftzeugnissen des Vorderen Orients</i>
MVAG	<i>Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft</i>
NABU	<i>Nouvelles Assyriologiques Brèves et Utilitaires</i>
OA	<i>Oriens Antiquus</i>
OBO	<i>Orbis Biblicus et Orientalis</i>
OIP	<i>Oriental Institute Publications</i>
OLZ	<i>Orientalische Literaturzeitung</i>
Or.	<i>Orientalia</i>
QdS	<i>Quaderni di Semitistica</i>
RHR	<i>Revue d'Histoire des Religions</i>
RIA	<i>Reallexikon der Assyriologie</i>
SANE	<i>Sources from the Ancient Near East</i>
SO	<i>Studia Orientalia</i>
TCL	<i>Textes Cunéiformes du Louvre</i>
UET	<i>Ur Excavation Texts</i>
ZA	<i>Zeitschrift für Assyriologie</i>
ZATU	désignation conventionnelle d'un signe graphique ; le sigle est formé à l'aide de l'abréviation du titre de l'ouvrage de M. W. Green et H. J. Nissen, <i>Zeichenliste der archaischen Texte aus Uruk</i> , soit ZATU, suivi du numéro du signe dans ce volume.

Introduction

On croyait naguère l'humanité redevable à Adam en personne de la découverte de l'écriture. Pour Blaise de Vigenère¹ ou Clément Duret², à la fin du 16^e et au début du 17^e siècle, il aurait existé une écriture naturelle dès les origines du monde, celle que ce même Adam aurait déchiffrée sur les animaux que Yahweh lui présentait afin de leur attribuer un nom. Un demi-siècle plus tard, John Wilkins³ fait de l'apparition de l'écriture une relation sensiblement différente ; selon lui, ce n'est qu'à l'âge mûr et nourri par l'expérience qui lui en aurait enseigné la nécessité, qu'Adam aurait inventé l'alphabet hébreu. A la fin du 18^e siècle, enfin, Edmund Fry⁴ fait sienne une thèse plus ancienne et fort répandue selon laquelle l'ange Raphaël aurait révélé, toujours à Adam, non pas une, mais deux écritures, deux alphabets chaldéens.

Ces fantasmagories, aujourd'hui, n'ont plus cours et l'on sait que la plus ancienne écriture connue n'est un don ni des dieux ni de la nature, mais une invention humaine que l'on attribue aux Sumériens, que l'on situe chronologiquement au cours de la seconde moitié du 4^e millénaire avant notre ère, entre 3400 et 3300, et que l'on localise en Mésopotamie méridionale, c'est-à-dire dans le sud de l'Irak.

Le mot « écriture » peut s'entendre de plusieurs façons. Il peut désigner soit ce qui est écrit, toute inscription ou tout document, soit un système de signes visuels traduisant la parole ou la pensée, soit

1. *Traité des chiffres et secrètes manières d'écrire*, Paris, 1586.

2. *Trésor de l'histoire des langues*, Cologne, 1613.

3. *Essay Towards a Real Character and a Philosophical Language*, Londres, 1668.

4. *Pantagraphia*, Londres, 1799.

l'art d'écrire cher à Roland Barthes; Jacques Derrida en étend l'emploi à toute création artistique, incluant les « gestes physiques de l'inscription littérale, mais aussi la totalité de ce qui la rend possible; puis aussi, au-delà de la face signifiante, la face signifiée elle-même ». Pour nous, il fait référence à un système de communication fondé sur un support visuel et spatial qui traduit les unités significatives de la parole en une chaîne de marques discrètes, autrement dit isolables et insécables, visibles et réutilisables.

L'invention d'une écriture est un fait culturel majeur dans l'histoire d'une société. L'événement lui-même, pourtant, peut presque faire figure d'accident; il n'y a pas, en effet, de détermination biologique de l'homme qui écrit et l'irruption d'un nouveau mode de communication peut n'être, après tout, qu'une aventure éphémère.

Tel n'est pas le cas à Sumer dont l'écriture, qui doit son nom de « cunéiforme » à la forme de ses signes composés de « coins », est l'un des systèmes graphiques les plus importants qu'ait produits l'humanité. Entre le 34^e siècle avant notre ère et les premiers siècles de la nôtre, de la Méditerranée au plateau Iranien et de la mer Noire à la péninsule Arabique, elle est le support d'une dizaine de langues différentes, les unes indo-européennes, le hittite ou le vieux perse, les autres sémitiques, l'akkadien, l'éblaïte ou l'amorrite, d'autres encore qui ne se rattachent à aucun groupe linguistique connu et qui n'ont, de surcroît, aucun lien entre elles, le sumérien, l'élamite ou le hurrite. C'est assez dire l'importance d'en connaître la genèse.

Les signes qui la composent sont faits de traits horizontaux, verticaux, obliques ou triangulaires, selon que l'amorce en est plus ou moins largement marquée dans l'épaisseur du support, l'argile fraîche (fig. 1); leur combinaison donne à chaque caractère sa silhouette propre.



Fig. 1 : Les éléments de base de l'écriture cunéiforme.

Ils ont, tout à la fois, des valeurs logographiques et phonétiques. En d'autres termes, chaque signe traduit un mot ou une syllabe. La

plupart sont polysémiques et polyphoniques, autorisant la notation de mots différents et, par conséquent, de sons variés. Inversement, il arrive qu'une même valeur soit commune à plusieurs signes, une homophonie qui tient au fait que la langue sumérienne comprend des mots homonymes traduits par des signes différents. Enfin, certains signes peuvent faire fonction de déterminatifs sémantiques ou phonétiques ; destinés à faciliter la lecture, ils n'ont qu'une utilité graphique.

Ce livre, toutefois, ne se veut pas une histoire de l'écriture en Mésopotamie. Il n'y sera question que de son invention et de ses premiers usages. On se tiendra, pour l'essentiel, au seul témoignage des sources du 4^e millénaire, celles qui documentent sa première mise en pratique, comme écriture linéaire, et la première phase de son histoire, lorsqu'elle prend, pour des raisons contingentes, son aspect cunéiforme.

De l'avis d'une majorité de spécialistes, la première écriture mésopotamienne, qualifiée de « pictographie », serait un outil sans rapport avec la langue parlée ; elle en serait au mieux une notation imparfaite et lacunaire ; bref, ébauche maladroite, pré- ou proto-écriture plutôt que véritable écriture, elle n'aurait d'autre projet que de répondre à des préoccupations d'ordre comptable ou administratif.

Cette vision dépréciative se fonde sur l'illusion longtemps entretenue, mais aujourd'hui abandonnée, de l'existence d'une écriture idéale, investie de la capacité à rendre avec une fidélité extrême toutes les nuances et astuces du langage oral, d'un mot notre alphabet moderne auquel aspireraient tous les systèmes qui l'ont précédé et qui ne feraient que s'en approcher suivant un mouvement lent et progressif, étant tous marqués, par essence, du sceau de l'inachèvement. Or, comme il a déjà été maintes fois souligné, il n'existe que des systèmes d'écriture particuliers, en étroite symbiose avec les sociétés qui les pratiquent.

Les découvertes récentes, l'apport de sources nouvelles, une meilleure intelligence des documents les plus archaïques, l'examen, autant qu'il est possible, des conditions et des modalités de leur production, conduisent à modifier ces certitudes récemment encore solidement établies ; la thèse selon laquelle toute écriture ne peut être autre chose que l'exacte contrepartie de la langue parlée a vécu ;

celle de l'origine pictographique des signes est contestée, sa valeur heuristique invalidée.

Loin de tout *a priori*, et malgré l'ingratitude de la tâche qui impose de reconstituer avec des bribes une pensée achevée et féconde, la première écriture mésopotamienne peut faire l'objet, désormais, d'une étude pour elle-même. Le dépouillement et le classement du matériel archéologique et épigraphique aujourd'hui disponible constituent, au premier stade de l'enquête, un détour obligé. Quant au va-et-vient entre les sources épigraphiques et littéraires, lorsqu'il est pratiqué, il impose, certes, une difficile gymnastique intellectuelle, mais il permet une meilleure évaluation de leurs valeurs documentaires respectives.

En Mésopotamie, l'écriture est le pur fruit d'une recherche originale qui répond à une demande sociale autochtone ; on ne peut évoquer, avec elle, aucune procédure d'imitation, car il s'agit bien de création et, à sa source, c'est une véritable pensée conceptuelle qui se déploie. Cependant, le passage de l'oralité à l'écriture n'y résulte pas, banalement, de la traduction de la sonorité d'un mot à la visibilité d'un signe ; la relation entre la langue parlée et l'écriture est plus complexe et joue, vraisemblablement, dans les deux sens.

Dès les premiers textes connus, rares et fragiles traces d'une activité plus ample, on est en présence d'un système logographique ; d'emblée, la majorité des signes y est polysémique et polyphonique. Si la volonté des inventeurs est manifestement de noter les mots de la langue au moyen de logogrammes, les préoccupations d'ordre morphologique ne sont pas totalement absentes comme l'indique la présence, toujours dès l'origine, de signes phonétiques pour noter des syllabes. Toutes les sources illustrent, enfin, de façon exemplaire le fossé qui sépare l'écriture de la langue parlée, puisqu'elles font l'économie des règles minimales de la syntaxe dont l'expression orale ne peut se dispenser, faute de devenir inintelligible.

La même société qui montre, approximativement à la même époque, tant de talents à représenter symboliquement les forces invisibles, fait donc preuve avec une étonnante vitalité de la même expertise pour synonymiser des signes issus de registres différents ; une pensée subtile fondée sur l'analogie est mise en œuvre où jouent de leur art la métonymie et la métaphore. Cette démarche intellectuelle et ce savoir systématiquement construit sont trop complexes et trop riches pour avoir pour unique objet d'être efficaces sur le plan

pratique et gouvernés par les seuls besoins de l'économie et de l'administration. Car même si ses premières performances se limitent à ces usages fonctionnels, il est un fait d'évidence, au vu du dossier mésopotamien, que l'écriture n'a pas été créée à des fins exclusivement matérielles.

Ces traits fondateurs la caractériseront tout au long de son histoire, non par son incapacité à évoluer, mais parce que telle quelle, elle est elle-même son premier objet d'étude et elle détermine l'ensemble des modes de pensée. Elle n'est pas un système où la spéculation savante n'a aucune part; elle est un corps qui donne naissance à tout un lexique; elle est un lieu du savoir qui confie aux mots des significations toujours plus riches; elle a pour fonction d'assurer un lien entre les mots et les choses; elle implique, à terme, une modalité nouvelle de vivre en société, des formes inédites d'expériences, de questionnements théologiques, philosophiques ou scientifiques, sans compter tout ce que nous ignorons encore avoir été connexe.

On est accoutumé à voir dans l'invention de l'écriture la marque indicative du début de l'histoire, le point de départ de la civilisation. Avec elle, l'humanité, résolument engagée sur la voie linéaire et ascendante d'un progrès continu, fermerait définitivement la porte à la préhistoire et au néolithique, donnant naissance à une culture écrite qui se substituerait à la culture orale à laquelle elle s'opposerait en tous points. L'étude de l'exemple mésopotamien montre qu'il n'en est rien. L'écriture, dans un premier temps, n'est qu'une activité parmi d'autres, au sein d'une société de tradition orale. Certes, on assiste, avec son invention, à la genèse d'une pensée spécifique, mais celle-ci n'arrivera à maturité qu'un millénaire plus tard environ, lorsque les scribes auront gravi les échelons de la hiérarchie sociale et lorsque les plus éminents d'entre eux commenceront de voir l'univers dans ses multiples composantes à travers la seule métaphore de l'écriture.

Aux lendemains de son invention, la société qui l'a suscitée connaît son déclin, l'horizon géographique allant en se rétrécissant, le corps social dans son ensemble étant agité par des soubresauts violents. Elle accompagne alors les mutations politiques en cours et sert les desseins d'une partie de l'élite sociale qui, sous la conduite d'un lugal, d'un « grand homme », accède au pouvoir et sait habile-

ment en user à son profit. Il est clair que la place toujours plus centrale qu'elle occupe, progressivement, dans la société mésopotamienne, résulte de son adoption par la sphère du politique, seule capable d'en imposer et d'en universaliser l'usage.

Sur un tout autre plan, la communication hérite, avec elle, de la pérennité du signe graphique; l'inscription votive, pour ne prendre que cet exemple, l'un des genres littéraires les plus anciennement cultivés par les Mésopotamiens, parle en faveur de son auteur bien au-delà du court instant de sa mise par écrit! Médiateur puissant, l'écrit sépare le savoir de la mémoire de son dépositaire en même temps que le message et son contenu de la personne du locuteur. S'étant affranchie des limites du temps, l'écriture s'affranchit également de celles de l'espace, voire du monde sensible, pour mettre en rapport à distance, «loin des yeux et loin des oreilles» (J. Goody), les hommes entre eux d'une part, les hommes et les dieux d'autre part.

Le recours à l'écrit ne se limite pas à la seule Mésopotamie et, tout au long du 3^e millénaire, celui-ci connaît une remarquable diffusion. Voici longtemps que le terme de «Mésopotamie» n'évoque plus le monument de la culture taillé d'un bloc et dont il est loisible de présenter à grands traits un portrait figé; il ne figure plus non plus, désormais, cet îlot préservé où serait apparue une culture exceptionnelle alors que le monde alentour stagnait confusément dans l'obscurité de la barbarie.

D'aucuns pensaient, dans un passé récent, que toutes les écritures dériveraient d'une seule et même origine. Les données comparatives sont trop fragiles pour autoriser sur cette question une réponse assurée et il n'existe, après tout, à travers le monde, qu'un répertoire limité de signes aux formes simples; c'est donc sans surprise que l'on voit les mêmes signes apparaître en des horizons variés et être investis dans des configurations différentes sans qu'il y ait pour autant, entre eux, aucune influence réciproque. A la lumière des études récentes, c'est le principe même d'une telle hypothèse qui est à écarter.

On ne peut ignorer absolument, par contre, les effets résultant de contacts interculturels. Ecartons les Olmèques qui semblent connaître une notation calendaire au cours de la première moitié du 2^e millénaire, les Zapotèques (vers 600 avant notre ère) et les Mayas

(3^e siècle de notre ère)⁵, trop éloignés dans l'espace et le temps, ainsi que la Chine, où l'écriture n'entre en usage qu'à partir de la seconde moitié du 2^e millénaire⁶. Dans le cas de l'Égypte, où l'écriture est inventée, à l'instar de la Mésopotamie, au cours de la seconde moitié du 4^e millénaire, mais à une date légèrement plus récente⁷, certains auteurs semblent admettre que, même s'il ne fait pas de doute que l'écriture hiéroglyphique est une réalisation autochtone, le concept d'écriture pourrait être un emprunt extérieur; on ne peut ignorer, en effet, la multiplicité des liens qui unissent, à cette époque, la culture mésopotamienne dite d'Uruk à celle de l'Égypte. En Syrie du nord, après l'épisode urukéen qui fait figure de parenthèse, et si l'on excepte quelques rares attestations de notations exclusivement numériques, l'écriture n'apparaît, principalement à Ebla, à Mari et à Tell Beydar, qu'au milieu du 3^e millénaire, comme un emprunt effectué tel quel à la Mésopotamie voisine. A l'est, en Iran, l'idée d'écriture naît, à l'évidence, du contact avec la Mésopotamie, mais on discutera probablement sans fin, faute de pouvoir la lire, pour savoir si l'écriture proto-élamite, en usage à la fin du 4^e et tout au long du 3^e millénaire, est une création originale ou une imitation amplement inspirée du modèle mésopotamien⁸.

Les trois tablettes d'argile, dont deux sont inscrites, découvertes à Tartaria, en Transylvanie⁹, et dont l'écriture est considérée, selon

5. J. Marcus, *Mesoamerican Writing Systems*, Princeton, 1992.

6. L. Vandermeersch, *Ecriture et langue écrite en Chine*, dans A.-M. Christin, éd., *Ecritures, systèmes idéographiques et pratiques expressives*, Paris, 1982, p. 255; *Etudes sinologiques*, Paris, 1994, pp. 277-298; l'hypothèse d'une genèse plus ancienne, à la fin du 3^e millénaire (plaquettes inscrites invoquées par J. N. Postgate, Tao Wang et T. Wilkinson, *The Evidence for Early Writing: Utilitarian or Ceremonial?*, *Antiquity* 69, 1995, p. 468, fig. 13 et 14, avec bibliographie antérieure, ou marques gravées sur des poteries de Dawenkou), n'est pas crédible (communication personnelle M. Kalinowski).

7. P. Vernus, *La naissance de l'écriture dans l'Égypte ancienne*, *Archéo-Nil* 3, 1993, pp. 75-108.

8. Cette écriture est appelée « proto-élamite » parce que, non encore déchiffrée, on ne connaît pas la langue qu'elle véhicule, et qu'elle est en usage, d'autre part, dans une aire géographique qui correspond à celle de l'expansion de la culture élamite.

9. A. Falkenstein, *Zu den Tontafeln von Tartaria*, *Germania* 43, 1965, pp. 269-273; S. Hood, *The Tartaria Tablets*, *Antiquity* 41, 1967, pp. 99-113; J. Makkay, *The Tartaria Tablets*, *Orientalia* 37, 1968, pp. 272-289.

les auteurs, comme antérieure à celle de la Mésopotamie ou comme inspirée par elle, sont des témoins trop fragiles et de datation trop imprécise pour permettre aucune conclusion.

Enfin, un millénaire après son invention en Mésopotamie, l'écriture fait également son apparition à Dilmun (les actuels Etats du Koweït et de Bahrayn, ainsi que la province saoudienne voisine) et à Magan (l'actuel sultanat d'Oman), deux pays de la péninsule Arabique riverains du golfe Arabo-Persique. Ceux-ci, au contact de plusieurs cultures pratiquant l'écriture, celles de Harappā (expérience singulière d'une culture de l'écrit, rendue énigmatique par son isolement dans l'histoire antique de l'Inde), de l'Elam et de la Mésopotamie, s'en inspirent pour leur propre usage; l'écriture n'est donc pas, ici, l'aboutissement d'une quête originale, elle est le fruit d'une révélation brutale, à la suite du commerce avec des pays voisins; on est en présence d'une procédure d'imitation, non de création. Entre-temps, il est vrai, au moins pour ce qui concerne la Mésopotamie, l'élite sociale a fait en sorte de transformer l'écriture en médiateur indispensable; les dieux et les rois, désormais, s'entourent des services de scribes érudits dont certains accèdent aux plus hautes fonctions politiques, administratives ou religieuses, pendant que d'autres se voient confier la tâche de formuler les principes d'organisation des Etats ou d'en écrire l'histoire.

Etant donné la rareté des analyses linguistiques concernant l'écriture et l'échec relatif de l'histoire récente de la sémiotique, les premières jugeant que l'écrit n'est qu'un déchet généré par la langue, la seconde étant dans l'impossibilité d'établir une distinction assurée entre écriture et dessin, on s'est senti libre d'aborder la question de l'écriture en Mésopotamie en tant qu'historien.

La paucité des témoignages assurés et l'absence de grille conceptuelle préétablie condamnent, premièrement, à remanier constamment le cadre interprétatif que l'on élabore. Elles contraignent aussi à faire appel à des hypothèses ou à des données comparatistes, une démarche pleinement justifiée car les temps sont révolus où, à la manière d'un Renan fantasmant sur le « miracle grec », on revendiquait pour les Mésopotamiens un statut unique, arguant du fait qu'« ils ne sont pas comme les autres ».

Encore faut-il préciser ce que l'on entend par comparatisme. Il ne s'agit pas d'établir une typologie des sociétés ordonnée hiérarchi-

quement suivant un schéma évolutionniste et à l'intérieur de laquelle la Mésopotamie trouverait sa place ; il ne s'agit pas davantage d'analyses comparées de faits sociaux ou culturels ponctuels, ni de la mise en parallèle systématique de sociétés différentes présentant des institutions similaires. Ce ne sont pas les figures, les occurrences positives qui peuvent faire l'objet d'un comparatisme, mais les réseaux de relations qui les font exister et au sein desquels ils se meuvent. Le but recherché consiste à décrire et comprendre une société déterminée, le comparatisme s'entendant alors pour sa valeur heuristique : en suscitant une conversion dans la manière d'interroger les sources, il a pour but de permettre une meilleure connaissance de l'objet étudié.

Les progrès de la connaissance vont aussi par maturation au contact des disciplines des sciences humaines autres que l'archéologie et la philologie. Mais le recours à leurs méthodes, comme au comparatisme, ne s'entend qu'à la condition d'un retour permanent aux sources mésopotamiennes, car il est essentiel, pour se prémunir contre toute extrapolation intempestive, de tenir compte, autant que possible, des catégories des Mésopotamiens eux-mêmes, celles qu'ils utilisaient et qu'ils nous ont léguées avec les termes de leurs lexiques.

Il n'empêche. Toute étude consacrée au 4^e millénaire comporte, par définition, une part d'ombre. L'état des lieux y contraint. Certes, dans le souci de ne pas surcharger l'appareil des notes et des références, n'a-t-on pas cherché à être exhaustif. Dans le même temps, une exploitation plus systématique des archives n'eût guère permis que de préciser des nuances d'ordre mineur. C'est dire la fragilité de notre savoir.

Je ne saurais insister suffisamment, pour finir, sur la dette que j'ai contractée, sur le terrain de l'épistémologie, à l'égard de G. Bachelard et M. Foucault, sans lesquels je n'aurais jamais eu les armes intellectuelles pour écrire ce livre. Le premier pour avoir mis en lumière la notion de seuil épistémologique, le moment où s'arrête l'accumulation progressive de connaissances et où se produit un changement dans les modes d'acquisition, de formulation et de diffusion des savoirs, en même temps que l'élaboration de répertoires nouveaux. Le second dont les études sur le rôle de la métaphore et de la métonymie sont fondatrices pour toute recherche sur l'invention de l'écriture.

Le récit sumérien de l'invention de l'écriture

Les Sumériens ont leur propre théorie sur l'origine des langues et l'invention de l'écriture. Ils nous en lèguent la teneur dans un récit épique qu'ils nomment, d'après son *incipit*, « Ville, taureau furieux », et que nous intitulez, du nom de ses principaux protagonistes, « Enmerkar et le seigneur d'Aratta »¹. Cette théorie tient en une phrase : si la langue orale est un don des dieux, l'écriture est une création humaine.

Il convient d'abandonner, en effet, l'interprétation couramment admise d'un passage du mythe d'« Inanna et Enki » selon lequel Enki, l'architecte de l'univers et le créateur de l'homme, aurait offert à sa fille Inanna, parmi les cent dix modèles, « me » en sumérien, de la civilisation et de la vie en société, l'art du scribe. En réalité, le substantif « me » dit l'essence des choses et des êtres, leur pouvoir d'action ; tous ensemble, les « me » sont pris comme autant de traductions et d'effets du pouvoir des dieux ; ils sont l'expression de l'ensemble des énergies démiurgiques dont toutes les composantes du cosmos et toutes les créatures sont transies, de leurs manifestations et de leurs représentations². On ne peut donc voir, dans cette dévolution d'un père à sa fille, autre chose que l'allusion à la fonction de scribe qu'elle exerce elle-même, un talent par ailleurs mal documenté par la mythologie la concernant mais auquel elle se livre

1. S. Cohen, *Enmerkar and the Lord of Aratta*, Ph. D. inédit, Philadelphie, 1973 ; Th. Jacobsen, *The Harps that once... Sumerian Poetry in Translation*, New Haven-Londres, 1987, pp. 280-319.

2. Sur cette question : J.-J. Glassner, Inanna et les me, dans M. de J. Ellis, éd., *Nippur at the Centennial. Papers Read at the 35^e Rencontre Assyriologique Internationale*, Philadelphia, 1988, Philadelphie, 1992, pp. 55-86.

en sa qualité de conservateur des registres, apparemment dans le monde des morts.

Les Sumériens savent, du reste, que l'écriture n'est pas créée par les dieux, aux origines des temps; un chroniqueur du 18^e siècle avant notre ère peut rappeler, sans crainte d'être contredit, qu'il exista un stade de l'histoire de l'humanité postérieur au déluge et où l'écriture n'avait pas encore cours.

Plus tard, au 1^{er} millénaire, en Babylonie et en Assyrie, un autre récit étimologique prend le relais. Il est désormais admis, comme l'enseigne le Babylonien Bérose (milieu du 3^e siècle), que l'écriture existe dès avant le déluge et que l'humanité en a été instruite par un certain Oannès, une figure mythique, un ambigu d'homme et de poisson surgi de la mer Rouge pour lui apporter les arts et les techniques et retourné, sa tâche accomplie, dans son élément d'origine. Le même Bérose précise que Xisuthros, le héros du déluge, informé de l'imminence du cataclysme, reçoit de Kronos l'ordre d'ensevelir les tablettes inscrites dans la ville de Sippar, la cité du soleil³.

Bérose, probablement de son vrai nom BĒl-re'ūšu, « BĒl est son pasteur », est un prêtre de Marduk, le dieu poliade de Babylone, qui s'inspire du savoir de son temps pour écrire en grec une histoire de la Babylonie. Il puise dans des récits comme le mythe d'Erra, lui-même de composition récente et où il est expliqué que la ville de Sippar, la cité du dieu solaire Šamaš, a été épargnée par le déluge, ou l'épopée de Gilgameš dont le héros est loué pour avoir accès aux savoirs antédiluviens. Le roi d'Assyrie Assurbanipal (668-631) lui-même se vantait déjà de pouvoir pénétrer le sens des inscriptions sur pierre d'avant le déluge et d'être familiarisé avec l'art du scribe que le sage Adapa, autre nom d'Oannès dans les traditions assyriennes et babyloniennes, avait enseigné à l'humanité.

Un glissement s'est donc produit au sein de la tradition qui semble déposséder l'homme de la place centrale qui avait été la sienne et crédite l'apparition de l'écriture d'une plus haute antiquité. Mais ne nous y trompons pas, le lien avec la tradition sumérienne

3. L'œuvre de Bérose, qui se composait de trois livres, est totalement perdue, excepté quelques citations éparses chez divers auteurs; voir, récemment: S. M. Burstein, *The Babyloniaca of Berossos*, *SANE* 1/5, Undena Press, Malibu, 1978; G. P. Verbrugge et J. M. Wickersham, *Berosos and Manetho, Introduced and Translated. Native Traditions in Ancient Mesopotamia and Egypt*, Ann Arbor, 1996, pp. 44ss.

Table

<i>Liste des sigles et des abréviations</i>	9
INTRODUCTION	11
I. LE RÉCIT SUMÉRIEN DE L'INVENTION DE L'ÉCRITURE	21
II. LES TEMPS ET LES LIEUX	45
La culture d'Uruk, 45	
Les témoins, 48	
La date, 54	
Le lieu, 66	
Les inventeurs, 66	
III. LES IDÉES REÇUES: L'ORIGINE PICTOGRAPHIQUE DE L'ÉCRITURE CUNÉIFORME	69
IV. LES IDÉES REÇUES: L'ORIGINE COMPTABLE DE L'ÉCRITURE CUNÉIFORME	87
V. PICTOGRAPHIE OU ÉCRITURE: CULTURE ORALE OU CULTURE ÉCRITE	113
VI. LA PREMIÈRE ÉCRITURE SUMÉRIENNE: LE MOT ET LE SPÉCIALISTE, LA TABLETTE ET LE CALAME	139
Un verbe « écrire », 140	
Un spécialiste de l'écriture, 141	
Des supports pour écrire, 146	
Des instruments pour écrire, 157	

VII. LA PREMIÈRE ÉCRITURE SUMÉRIENNE : UN SYSTÈME DE SIGNES	161
Le premier répertoire de signes, 166	
Une nouvelle sémiologie, 168	
Une nouvelle herméneutique, 177	
Une nouvelle science de l'analogie, 193	
L'écriture sumérienne à l'époque d'Uruk III, 205	
VIII. DESSINER OU ÉCRIRE	217
IX. LES PREMIERS USAGES SOCIAUX DE L'ÉCRITURE	231
Des documents privés, 234	
Des archives de domaines institutionnels, 238	
Des écrits savants, 251	
X. LE TRIOMPHE DE L'ÉCRITURE	261
Le « divin » Narām-Sîn et l'écriture, 261	
Le politique et l'écriture, 266	
XI. UNE LANGUE ÉCRITE ?	279
<i>Index</i>	295

RÉALISATION : P.A.O. ÉDITIONS DU SEUIL
 IMPRESSION : CPI FIRMIN-DIDOT, À MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
 DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2000. N° 38506-3 (00000)
Imprimé en France